

Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative Demande d'exonération de la part variable

Conditions d'exonération : les personnes en pertes d'autonomie, générant une quantité importante de déchets liés à leur état médical, peuvent être exonérées de part variable de la redevance incitative. Elles devront présenter les factures d'achats des matériaux médicaux concernés à minima semestriellement.

Demandeur :

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Adresse mail :

Personne concernée :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Justificatifs fournis :